

Strasbourg, le 30/12/2024

Facture N° TIG/24/12/016

Objet : Votre repas du 18/12/2024

Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA	Montant TTC
Formule groupe repas et softs	70	25,455	1 781,82	10	1 960,00
Formule groupe alcool	70	13,333	933,33	20	1 120,00
Forfait son, lumières et DJ	1	375,000	375,00	20	450,00
SUPPLEMENT 10%	1	30,608	30,61	20	36,73
SUPPLEMENT 20%	1	326,392	326,39	20	391,67

TOTAL HT	3 447,15
TVA 10%	178,18
20%	333,07
TOTAL TTC	3 958,40

Echéance : 30/12/2024

TOTAL A PAYER 3 958,40 €

Réf. à rappeler lors du règlement - Reference to indicate with your payment : **TIG/24/12/016**

En votre aimable règlement. Le paiement anticipé ne donne pas lieu d'escompte. Facture libellée en **euros** .
Toute somme non payée dans les trente jours est susceptible de porter intérêt à un taux égal au taux de refinancement de la BCE majoré de 10 points.
En outre, le défaut de paiement par un professionnel dans ce délai emporte immédiatement et de plein droit une indemnité forfaitaire de 40 euros.